

OFFICIAL



AXE DE TRAVAIL RELATIF AUX PROCESSUS DE CONSULTATION : IDENTIFIER LES BESOINS ET LES POSSIBILITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE

ALLIANCE DE RECHERCHE EN MATIÈRE
D'ADAPTATION

28 mai 2021



Catalysing action research for high impact adaptation and resilience



1) Introduction

L'ARA est un effort de collaboration à l'échelle mondiale qui entend jouer un rôle de catalyseur pour accroître les investissements dans la recherche orientée vers l'action qui soutient une adaptation efficace au changement climatique, et renforcer ses capacités – principalement dans les pays en développement – à l'échelle et avec l'urgence dictées par la science. L'ARA souhaite promouvoir des solutions fondées sur des données probantes les mieux adaptées aux populations les plus vulnérables au changement climatique en mettant en place un écosystème agile de recherche-action favorisant l'harmonisation entre tous les acteurs influents dans ce lien, à savoir les bailleurs de fonds de l'action, les bailleurs de fonds de la recherche, les décideurs politiques, les bénéficiaires en première ligne du changement climatique, les chercheurs et les intermédiaires.

Par l'intermédiaire d'un plaidoyer ciblé, d'une coopération créative et d'une mise à disposition accrue des ressources, l'Alliance veillera à répondre efficacement aux besoins de connaissances les plus pressants en matière d'adaptation et de résilience, et à faciliter l'accès aux progrès mesurables et aux données probantes sur l'efficacité des interventions d'adaptation passées et en cours. Il s'agira notamment d'accélérer et d'intensifier les investissements dans les pays en développement au profit de la recherche orientée vers l'action et axée sur les utilisateurs, de manière à renforcer les capacités institutionnelles et humaines à long terme et à contribuer à transformer le processus de recherche en garantissant une recherche de grande qualité caractérisée par une plus grande appropriation et un plus grand impact pratique.

Après une première phase de consultation qui s'est largement appuyée sur les

Axes de travail de l'ARA

- Processus de consultation visant à déterminer les besoins et les possibilités en matière de recherche
- Principes & campagnes d'adhésion
- Examen de données probantes et appui analytique
- Suivi, partage et apprentissage
- Espace de co-création pour la formation de réseaux, la création de coalitions et l'élaboration de nouveaux programmes
- Liens avec la COP-26 et la CCNUCC

trois groupes de travail de l'ARA (WG 1 : Gouvernance, WG 2 : Mobilisation des ressources, WG 3 : Recherche-action), 6 axes de travail ont été identifiés pour la prochaine phase de développement de l'ARA.

Chaque axe de travail sera supervisé par une Équipe spéciale composée de membres de l'ARA et d'autres organisations partenaires clés. Le Secrétariat de l'ARA offrira des services de soutien en vue d'assurer, au besoin, l'exécution dans les délais impartis.

La note conceptuelle suivante décrit l'approche à suivre pour atteindre les objectifs de l'axe de travail relatif aux Processus de Consultation et réaliser la vision de l'ARA dans la période précédant la COP26 et au-delà. Ce document établit l'orientation et donne un aperçu général de la forme de cet axe de travail particulier, que nous vous invitons à rejoindre et à développer en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'ARA.

2) Aperçu général de l'axe de travail

L'un des mécanismes clés pour atteindre les objectifs de l'ARA consiste à organiser et à mener des processus de consultation par étapes pour identifier les besoins prioritaires en matière de recherche et de connaissances ; les possibilités d'y répondre et réunir les communautés de la recherche et de l'action dans des efforts collectifs et collaboratifs visant à identifier les besoins de recherche qui éclairent, soutiennent et favorisent l'action. Le processus de consultation devrait réunir un éventail diversifié d'expériences de toutes disciplines et régions géographiques confondues, et s'étendre à l'ensemble des catégories de membres de l'Alliance : des bailleurs de fonds de la science et de l'action, aux intermédiaires en passant par les groupes d'utilisateurs. Compte tenu que les obstacles à l'action sont souvent liés au comportement, aux institutions ou à l'économie politique, nous encourageons fortement l'inclusion d'un large éventail de parties prenantes dans les consultations, y compris celles issues des sciences sociales. Ainsi, nous pourrions plus facilement mettre en évidence les besoins qui touchent l'ensemble du spectre, des lacunes en matière de recherche (suggérer la nécessité de produire de nouvelles données scientifiques) aux connaissances sur la prise de décisions et les solutions (suggérer la nécessité d'investir plus ou différemment dans l'application et l'utilisation des connaissances), et y répondre.

L'axe de travail relatif aux processus de consultation mettra en évidence et documentera les points de vue d'experts des pays du Sud sur des sujets et des approches stratégiques. En réunissant les producteurs et les utilisateurs de la recherche appliquée pour le développement, il renforcera la légitimité des résultats de la recherche, tout en créant un sentiment d'appropriation des résultats par les diverses parties prenantes. À leur tour, ces parties prenantes pourront utiliser les résultats à leurs propres fins (p. ex., le plaidoyer), ce qui

améliorera la crédibilité de la recherche au sein du programme Adaptation et Résilience en constante évolution.

À l'heure actuelle, les processus visent à identifier une élaboration plus détaillée et plus minutieuse des :

- *besoins* des utilisateurs en matière de connaissances, d'innovation ou d'apprentissage ;
- *possibilités* s'agissant des manières de répondre à ces besoins ainsi que les avantages potentiels à tirer des connaissances et de la recherche, que l'on pourrait traduire ainsi : « *Si nous avons ou connaissons X, ALORS nous pourrions atteindre Y ou nous adapter à l'impact du changement climatique Y* ».

L'identification de ces besoins vise à faire en sorte que les activités de recherche répondent aux besoins réels et produisent (ou coproduisent) les connaissances les plus utiles pour éclairer et soutenir l'action.

De manière générale, ces processus de consultation devraient aider à répondre à des questions de fond telles que : Comment la communauté de la recherche peut-elle répondre au besoin urgent d'action climatique au cours de cette décennie ? Comment faire de la recherche-action, et quel est le rôle des bailleurs de fonds pour la catalyser ? Quels sont les obstacles à la recherche en faveur de l'action climatique, et comment peut-on les surmonter ?

Cette première série de processus de consultation est également une phase de validation de principe visant à éclairer la réflexion et la planification de l'ARA concernant les processus de consultation ultérieurs, et à déterminer la meilleure façon de poursuivre cette activité à l'avenir. Cet axe de travail est considéré comme une activité centrale à long terme de l'ARA, entièrement intégrée à la structure et au fonctionnement de l'ARA, et un élément clé pour atteindre les objectifs des fonctions n°2 (planification et coopération en matière de recherche) et n°3 (mobilisation des ressources) de l'ARA. Par conséquent, on considère cet axe de travail comme une activité fondamentale conduisant à une synthèse ou à un extrant qui lui-même servira d'intrant pour stimuler l'espace de co-crédation, la formation de réseaux, la création de coalitions, le développement de propositions, etc.

3) Objectifs de l'axe de travail

Pour démontrer la faisabilité et la valeur de ce processus, le Secrétariat et le CRDI organiseront, à l'approche de la COP26, jusqu'à quatre processus de validation de principe (ou processus pilotes) parallèles pour ancrer la perspective de l'ARA sur la recherche orientée vers l'action dans un ensemble de « domaines thématiques ». Le principal extrant de chaque processus sera un « Résumé de la Présidence » sur les idées recueillies sur la recherche qui est nécessaire pour soutenir l'action dans chaque domaine thématique.

Les objectifs (et les résultats associés) du processus sont les suivants :

- a) *Identification des besoins/possibilités* : Le processus identifiera les besoins essentiels en matière de connaissances pour faciliter l'action ainsi que les options de recherche-action et les perspectives d'innovation pour répondre à ces besoins. Ce faisant, il veillera à ce que le financement soit ciblé et réponde aux bonnes questions.
- b) *Formation de réseaux* : Le processus permettra d'identifier les parties prenantes issues du milieu de la science, des politiques et de la pratique concernées par le domaine thématique spécifique qui pourraient présenter des atouts complémentaires et qui souhaitent se réunir pour former des réseaux et des partenariats en faveur de la recherche-action en vue de répondre à ces besoins et d'assurer l'assimilation des produits de la recherche.
- c) *Développement de programmes* : Nous espérons que le processus de consultation jettera les bases pour attirer l'intérêt des bailleurs de fonds et structurer les programmes de recherche-action.

Les projets pilotes de validation de principe dans chacun des quatre domaines thématiques initiaux produiront les extrants suivants :

- i) Identification des utilisateurs distincts, de leurs besoins et des possibilités pour la recherche-action d'y réponde
- ii) Conseils d'experts en la matière recueillis après chaque consultation ; et
- iii) Synthèse des constatations avant le lancement de l'ARA à la COP26 en novembre

En plus de faire valoir la faisabilité et la valeur, l'exercice aura deux objectifs supplémentaires :

- iv) Appuyer la Coalition d'action pour l'adaptation, pour laquelle il est proposé que l'ARA serve de base pour la recherche et les données probantes et

- v) Éclairer le processus en cours d'élaboration de CLARE – une nouvelle grande initiative de recherche-action prévue par le Royaume-Uni et le Canada.

4) Contributions à l'atteinte des résultats dans la Théorie du Changement de l'ARA

L'ARA entend lancer trois ou quatre processus de ce type, axés sur des domaines thématiques bien particuliers alignés sur les priorités de la COP. Tout sera mis en œuvre pour tirer parti des initiatives et campagnes existantes tout en contribuant à la réalisation de la Théorie du Changement de l'ARA.

Résultat	Contribution de l'axe de travail
1. Visibilité accrue pour la recherche orientée vers l'action pour l'adaptation au changement climatique	Les processus de consultation dans des domaines thématiques spécifiques augmenteront la sensibilisation au rôle critique de la recherche orientée vers l'action et de son potentiel dans des contextes spécifiques
2. Augmentation du financement dans les pays en développement pour la recherche orientée vers l'action sur l'adaptation et la résilience	<i>L'élaboration de programmes</i> a pour objectif de jeter les bases pour attirer l'intérêt des bailleurs de fonds et structurer les programmes de recherche-action
3. Impact accru des investissements dans la recherche grâce à une amélioration de la coordination, de la définition des priorités et de l'assimilation	La <i>formation de réseaux</i> vise à mettre en place des réseaux et des partenariats pour la recherche-action afin de répondre à ces besoins et d'assurer l'assimilation des produits de la recherche.
4. Renforcement des capacités aux niveaux individuel et institutionnel	Néant
5. Amélioration de l'apprentissage et meilleure assimilation de la recherche dans la mise en œuvre	Néant
6. Renforcement de la collaboration entre les pays (Sud-Sud, Sud-Nord), dans toutes les disciplines et à toutes les échelles	La nature multipartite des processus de consultation – dans toutes les disciplines et à toutes les échelles – peut renforcer les relations et établir de nouvelles connexions de réseau.

5) Approche

Le but du processus de consultation est de résumer et d'articuler les besoins des utilisateurs et la façon d'y répondre. L'ARA, qui cherche à mobiliser et à accroître les investissements dans la recherche sur l'adaptation, attend des consultations qu'elles éclairent notre façon de collaborer et de mettre en œuvre de nouveaux programmes. Par conséquent, le « Résumé de la

Présidence » sur chaque domaine thématique devrait être rédigé en des termes neutres et mis à la disposition des participants, des membres de l'ARA et publié ouvertement pour l'ensemble de la communauté de l'adaptation. À court terme, les résumés de la Présidence devraient nous aider à approfondir notre proposition de valeur en contribuant à d'autres activités de l'ARA, notamment à l'élaboration ou à la promotion de nouveaux programmes, et à nous préparer à l'événement de lancement à la COP26. De façon plus générale, nous espérons que les membres utiliseront les résumés comme ils l'entendent pour orienter leurs propres activités et créer ensemble de nouvelles propositions. Dans cette perspective, l'extrait d'un processus de consultation devient idéalement un intrant pour d'autres activités et axes de travail de l'ARA.

L'une des questions centrales de ces consultations est la suivante : Quels sont les obstacles à l'action sur l'adaptation qui peuvent être surmontés grâce aux connaissances, à la recherche et à l'innovation ? L'un des extraits clés sera le résumé de la Présidence qui comprend un tableau identifiant les utilisateurs spécifiques et leurs besoins, ainsi que les obstacles auxquels ils se heurtent pour appliquer les enseignements de la recherche. Les consultations devraient mettre en évidence les expériences et les idées sur la façon de surmonter ces obstacles, et le rôle que l'ARA pourrait jouer à cet égard.

<i>Ces utilisateurs</i>	<i>... identifient ces « besoins pour passer des connaissances à l'action » (ou les obstacles à la recherche pour l'action climatique).</i>	<i>Les discussions découlant des consultations ont mis en évidence ces possibilités de surmonter ces obstacles...</i>	<i>... et recommandent aux différents acteurs de prendre les mesures suivantes pour s'assurer que la recherche favorise une action efficace pour le climat</i>
P.ex. les responsables forestiers	Conçoivent des plans de gestion des aires protégées	Comprendre comment les gens utilisent les lisières des forêts pour optimiser la conservation et l'adaptation locale	Les bailleurs de fonds de la recherche accordent la priorité à la synergie entre les politiques de propriété foncière et de séquestration du carbone
Les exploitants agricoles	Comment répondre au stress thermique	Recouper les signes annonciateurs de stress thermique avec les services d'information météorologique existants	Les bailleurs de fonds de l'action et les intermédiaires transposent les exemples concluants à l'échelle des besoins

Les paramètres généraux et la portée des processus seront établis par le Comité directeur de l'ARA en collaboration avec l'Équipe spéciale sur les axes de travail. Des groupes de pilotage thématiques spécifiques seront constitués pour superviser les domaines thématiques. Ces groupes de pilotage désigneront un chef de file parmi les organisations ou réseaux, un

« Responsable de l'exécution », pour mener à bien le processus de consultation.

Les responsables de l'exécution devront disposer d'une base solide dans le secteur, le système ou la région cible, pour veiller à ce que les voix des bénéficiaires soient bien représentées au moyen d'un processus ouvert, transparent et inclusif.

La première série de validation de principe de l'axe de travail relatif aux processus de consultation sera dirigée par le CRDI en qualité de président de l'Équipe spéciale sur les axes de travail et en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'ARA. À ce titre, le CRDI convoquera une Équipe spéciale sur les axes de travail pour assurer la synergie et la cohérence entre tous les domaines thématiques.

Domaines thématiques de la phase de validation de principe de l'axe de travail relatif aux processus de consultation.

Systèmes alimentaires (agriculture et alimentation) : Besoins en matière de recherche et de connaissances pour les petits exploitants agricoles (liés à la campagne Transformer l'innovation agricole de la COP-26 et s'appuyant sur les travaux antérieurs du CCAFS).	Genre et inclusion sociale : Besoins en matière de recherche et de connaissances sur les facteurs sociaux complexes qui influent sur la vulnérabilité et la capacité d'adaptation au changement climatique.
Santé mondiale : Besoins et possibilités en matière de recherche pour améliorer la compréhension et les mesures visant à : i) bâtir des systèmes de santé résilients au changement climatique ; ii) réduire les risques pour la santé liés aux phénomènes météorologiques extrêmes (y compris les canicules) ; iii) réduire les risques climatiques pour la santé par l'adaptation dans d'autres secteurs.	Évaluations des risques climatiques pour les plans ou stratégies nationaux d'adaptation : Possibilités de renforcer les capacités d'évaluation des risques climatiques dans les PMA – peut-être en mettant l'accent sur des secteurs ou des régions spécifiques

Les domaines thématiques spécifiques de la deuxième série de processus de consultation seront axés sur les intérêts des membres de l'ARA et les

nouvelles lacunes en matière de connaissances. Les domaines thématiques pourraient inclure, entre autres :

- la résilience du secteur informel dans les villes de deuxième et troisième rang connaissant une croissance rapide ;
- l'intégration de l'apprentissage efficace dans les projets d'adaptation
- des solutions d'adaptation axées sur la nature, qui sont à la croisée des objectifs climatiques et de conservation, éventuellement dans des géographies particulières comme la gestion des bassins versants, l'agroécologie, etc. ;
- les efforts axés sur les PEID, éventuellement en lien avec des programmes existants tels que CREWS ou des solutions axées sur la nature ;
- les besoins/possibilités en matière de recherche pour éclairer les discussions sur les tensions entre la quantité et la qualité du financement climatique - notamment, comment caractériser et identifier le financement climatique transformationnel ?

Bien que ces processus de consultation puissent contribuer et servir de base à la conception de nouveaux programmes de financement de la recherche-action, tous les processus seront ouverts et inclusifs - et aucune partie prenante (y compris les organisations/institutions qui dirigent le processus) ne bénéficiera de privilèges quelconques concernant un financement futur, dans le cas où un programme serait financé, dans le but de dissiper toute préoccupation concernant les conflits d'intérêts.

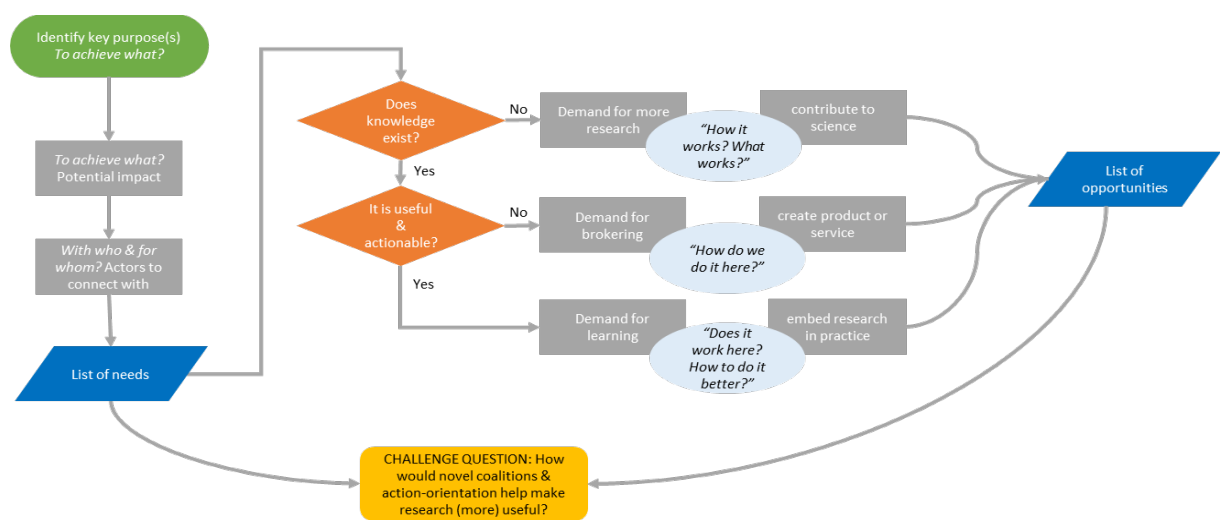
6) Modalités du processus de consultation

a) Organisation du processus de consultation

Étant donné les restrictions en cours concernant les déplacements et les rassemblements en personne, les consultations se dérouleront en grande partie sous forme de dialogues en ligne auxquels participeront environ vingt (20) personnes sur chaque sujet. Le cas échéant, les organisateurs pourront organiser d'autres séances en ligne pour accommoder plusieurs fuseaux horaires, langues ou un nombre plus grand de participants. Le responsable de l'exécution peut également choisir d'organiser des entrevues individuelles dans la période précédant une discussion en ligne afin de clarifier les attentes et de recueillir les premiers points de vue. Une telle approche pourrait s'avérer utile pour déterminer la façon de présenter le point de vue unique de chaque participant.

Après un rapide mot de bienvenue du responsable de l'exécution, chaque séance en ligne comprendra deux séries de groupes de discussion et de

séances plénières. La première série sera consacrée aux commentaires et au travail de remue-ménages, tandis que la deuxième sera consacrée aux délibérations et à la réflexion. Dans la première série, les participants ajoutent leur expérience et leurs idées dans un tableau vierge sur les « utilisateurs, leurs besoins pour passer des « connaissances à l'action » et les possibilités pour l'ARA d'y répondre » (voir l'exemple ci-dessous). La première séance plénière offrira aux participants l'occasion de mettre en évidence une idée clé tirée de chaque groupe, alors que les intrants sont compilés par les organisateurs et mis à la disposition de tous. Les responsables de l'exécution peuvent également ajouter des informations recueillies précédemment dans le cadre de recherches documentaires ou d'entrevues. La deuxième série sera l'occasion pour les participants d'approfondir, de peaufiner, de débattre ou de consolider en s'appuyant sur une copie des informations recueillies.



b) Facilitation du processus de consultation

Pour éviter que la fatigue ne s'installe, nous recommandons que chaque séance en ligne ne dure pas plus de deux heures (120 minutes). L'idéal serait que les petits groupes soient différents dans chaque série pour permettre aux participants d'échanger avec plus de monde. Chaque série devrait donc prévoir du temps pour permettre aux participants de se présenter. Les responsables de l'exécution devront veiller à ce qu'un animateur soit désigné pour chaque petit groupe. Les participants doivent être encouragés, surtout lors de la deuxième série, à réfléchir de façon critique : dans quelle mesure les besoins témoignent-ils de la demande de connaissances, d'action ou d'apprentissage ? Amenez les participants à préciser l'avantage potentiel que procurent les connaissances et la recherche, en adoptant l'approche suivante « Si nous avons ou connaissons X, alors nous pourrions atteindre Y ou nous adapter à l'impact du changement climatique Y ». Au-delà d'identifier les obstacles à la recherche-action ou les éventuelles questions de recherche,

nous cherchons à savoir comment la recherche doit être conçue, effectuée et liée à l'action pour veiller à ce qu'elle ait un impact.

c) Synthèse et extraits

Le Résumé de la Présidence ne doit idéalement pas dépasser six pages ou 2 500 mots. Il doit contenir une brève introduction détaillant le sujet abordé, la date et le processus suivi, ainsi qu'un aperçu des participants concernés (au moins une description générale si ceux-ci ne sont pas identifiés dans une annexe par leur nom ou leur affiliation). Le Résumé de la Présidence peut mentionner les messages clés qui ont été dégagés au cours du processus de consultation, tels que les dénominateurs communs qui recoupent des possibilités et des besoins particuliers, ou des réflexions sur leur nature.

La grande partie de ce résumé sera constituée d'un tableau identifiant les utilisateurs distincts, leurs besoins et les possibilités pour la recherche-action d'y répondre. Par « possibilités », nous faisons référence aux possibilités pour les membres de l'ARA d'agir de façon à catalyser l'action. Nous espérons également recueillir des suggestions sur les obstacles et les moyens éventuels de les surmonter. Ceux-ci devraient contenir un niveau de détail intermédiaire (méso) et ne pas être trop spécifiques au point de se rapporter à un seul emplacement ou à une seule organisation, sauf pour illustrer une possibilité plus générale. L'équilibre consiste à fournir suffisamment de détails pour éclairer la planification future de la recherche, tout en évitant de répéter des messages généraux qui pourraient être rédigés sans consultation. Le résumé n'a pas vocation à classer les besoins ou les possibilités ; il doit se contenter de décider du niveau de détail le plus approprié et d'un ordre logique pour les futurs lecteurs.

d) Liens entre les axes de travail

L'axe de travail relatif aux processus de consultation est étroitement lié à plusieurs autres axes de travail ; autrement dit, des extraits produits par les processus de consultation pourraient éclairer d'autres activités ou d'autres axes de travail contribuant aux domaines thématiques.

Par exemple, les examens des données probantes peuvent livrer des informations utiles sur les avantages de la recherche-action, un inventaire des approches et des bonnes pratiques, ou des modèles et mécanismes de financement propres à un domaine thématique particulier ou ayant un caractère plus général. Ces informations peuvent contribuer à encadrer les processus de consultation et/ou fournir des contenus. De même, l'axe de travail relatif à l'espace de co-création peut tirer parti des échanges et des extraits produits par les processus de consultation et contribuer ainsi à faciliter la formation de réseaux et de la création de coalitions, et à stimuler l'élaboration de nouveaux programmes.

7) Domaines thématiques pour la validation de principe avant la COP-26

Domaine thématique : systèmes alimentaires (agriculture et alimentation)

- i) X consultations sur les systèmes alimentaires (agriculture et alimentation) organisées sous forme de dialogues en ligne, auxquelles participent environ vingt (20) personnes.
- ii) Un Résumé de la Présidence écrit dans lequel figure les messages clés.
- iii) Un tableau qui identifie les utilisateurs distincts, leurs besoins et les possibilités pour la recherche-action d'y répondre.

Domaine thématique : santé mondiale

- i) X consultations sur la santé mondiale organisées sous forme de dialogues en ligne, auxquelles participent environ vingt (20) personnes.
- ii) Un Résumé de la Présidence écrit dans lequel figure les messages clés.
- iii) Un tableau qui identifie les utilisateurs distincts, leurs besoins et les possibilités pour la recherche-action d'y répondre.

Domaine thématique : genre et inclusion sociale

- i) X consultations sur le genre et l'inclusion sociale organisées sous forme de dialogues en ligne auxquelles participent environ vingt (20) personnes.
- ii) Un Résumé de la Présidence écrit dans lequel figure les messages clés.
- iii) Un tableau qui identifie les utilisateurs distincts, leurs besoins et les possibilités pour la recherche-action d'y répondre.

Domaine thématique : évaluations des risques climatiques dans les PMA

- i) X consultations sur les évaluations des risques climatiques dans les PMA organisées sous forme de dialogues en ligne auxquelles participent environ vingt (20) personnes.
- ii) Un Résumé de la Présidence écrit dans lequel figure les messages clés.
- iii) Un tableau qui identifie les utilisateurs distincts, leurs besoins et les possibilités pour la recherche-action d'y répondre.

8) Besoins en matière de ressources

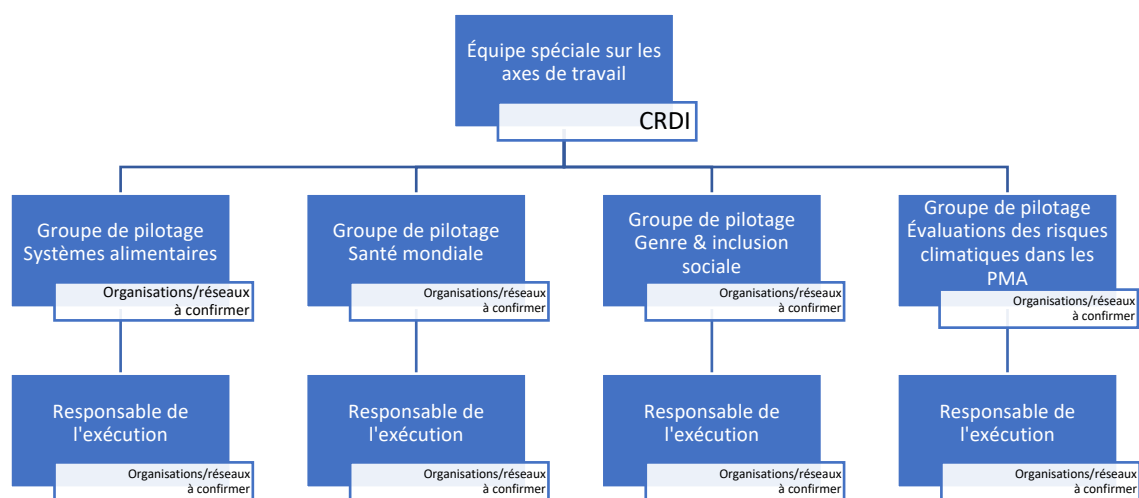
Le niveau de ressources requises pour chaque domaine thématique variera en fonction de la portée du processus de consultation et de l'intérêt affiché par les membres de l'ARA pour piloter ou appuyer le processus. L'ARA étant un effort collaboratif et transparent, elle compte s'appuyer sur un soutien en nature pour mener à bien les activités pilotes. Au-delà de la phase pilote, le Secrétariat de l'ARA et l'Équipe spéciale sur les axes de travail contacteront les membres de l'ARA et d'autres parties prenantes pour mobiliser les ressources pour cet axe de travail.

Les ressources financières de l'ARA peuvent être mises à disposition des organisations/réseaux qui sont pressentis pour mener à bien ces processus dans des secteurs/systèmes/régions/géographies spécifiques, au besoin. Dans ce cas, le Secrétariat de l'ARA sera chargé de la passation des contrats.

9) Possibilités d'échanges

Afin d'assurer une collaboration transdisciplinaire efficace tout au long de l'exécution de cet axe de travail, les possibilités d'échanges suivantes sont envisagées :

- une Équipe spéciale sur les axes de travail, présidée par le CRDI
- quatre (4) Groupes de pilotage thématiques
 - Système alimentaires (Agriculture & alimentation) ;
 - Santé mondiale ;
 - Genre & inclusion sociale ;
 - Évaluations des risques climatiques dans les PMA.
- quatre (4) Responsables de l'exécution



b) Équipe spéciale sur les axes de travail

L'Équipe spéciale sur les axes de travail, présidée par le CRDI, sera chargée :

- du « cadre global » qui servira de guide aux groupes de pilotage thématiques et au Responsable de l'exécution, qui organiseront et mèneront à bien les processus de consultation.
- d'identifier des experts en la matière pour les groupes de pilotage thématiques.
- De donner un sens aux différents extrants découlant des domaines thématiques pilotes en vue de les présenter lors du lancement de l'ARA à la COP26.

c) Groupes de pilotage thématiques

Les Groupes de pilotage thématiques de chacun des domaines thématiques seront chargés :

- de définir le domaine thématique et sa portée et conseiller le responsable de l'exécution qui organisera et mènera à bien les processus de consultation.
- d'identifier des experts en la matière pour le processus de consultation propre au domaine thématique.
- De donner un sens aux différents extrants découlant du processus de consultation des domaines thématiques qui seront partagés avec

l'Équipe spéciale sur les axes de travail, notamment en contribuant à la rédaction du « Résumé de la Présidence » et en l'approuvant.

d) Responsable de l'exécution

Le responsable de l'exécution, guidé par les Groupes de pilotage thématiques, sera chargé :

- d'organiser et de convoquer le processus de consultation, ce qui consiste entre autres à envoyer une invitation écrite aux participants éventuels présentant le sujet et précisant l'objet, la date et les extraits du processus consultatif.
- d'animer la séance en ligne et les entrevues individuelles en préparation d'une discussion en ligne, le cas échéant.
- de faciliter la synthèse et la production du Résumé de la Présidence, y compris des messages clés.

10) Calendrier provisoire

Chaque Groupe de pilotage thématique sera chargé d'élaborer les activités spécifiques à l'approche de la COP26.

Tâche	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3			...Semaine 16		COP 26
Activité 1								
Activité 2								
Activité 3								